

Monsieur le Ministre de l'Intérieur, Ministre d'Etat
Christophe CASTANER
Ministère de l'Intérieur
Place BEAUVEAU
75008 PARIS

Lyon, le 14 avril 2020

Objet : évolution prime de feu

Monsieur le Ministre,

Depuis le début de la crise, les Sapeurs-Pompiers de France répondent, fidèles à leur devise, à toutes les sollicitations avec courage et dévouement. Aucun clivage statutaire, aucune distinction géographique ni d'appartenance syndicale : toutes et tous sont sur le pont, pour effectuer le travail avec dévotion.

A maints égards, vos pompiers et leur collègues des services administratifs et techniques méritent une part de la reconnaissance de la Nation. Malheureusement, aujourd'hui encore, nous sommes les oubliés des discours feutrés des hauts dirigeants de l'Etat.

Les salarié.es des entreprises privées, appelé.es à faire preuve de Patriotisme seront récompensés par une prime. C'est une excellente nouvelle pour ces travailleurs et travailleuses, souvent parmi les plus bas salaires de notre pays.

En janvier, alors que nous étions loin d'imaginer que nous allions vivre une période exceptionnelle et inédite, le gouvernement a répondu, partiellement, à notre demande de reconnaissance en annonçant une revalorisation de la prime de feu. Cette annonce avait fait naître un espoir dans nos rangs. Un espoir de courte durée et qui laisse désormais place aux doutes.

Nous avons peut être eu la faiblesse de penser que le respect de la parole donnée était une valeur commune, partagée par nos gouvernances nationales et locales.

Nous nous faisons l'écho des sapeurs-pompiers qui « arment » les camions rouges : nous sommes, comme beaucoup de citoyens, de grands sceptiques, mais, par essence, nous sommes également et surtout de grands optimistes.

C'est pourquoi nous demandons de mettre en œuvre au plus tôt, comme cela a été annoncé, les mécanismes permettant de faire aboutir cette revalorisation de la prime de feu, et, au regard de l'implication actuelle des sapeurs pompiers, d'en revoir le taux, à hauteur de 28%, avec une prise d'effet rétroactive au 1er janvier 2020.

Dans l'attente, soyez assurés que les sapeurs-pompiers continueront à œuvrer pour toute la population sans distinction dans un respect total de nos valeurs : Solidarité, Unité, Dévouement et Compassion.

La fin de la crise devra marquer le début d'une nouvelle politique dans laquelle les services publics ne pourront plus être méprisés comme ces dernières années.

Nous saurons vous le rappeler.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre, l'expression de ma parfaite considération.

Le secrétaire général

Rémy CHABBOUH

